

*Initiatives parlementaires*

Nous entendons parler depuis quelque temps d'abus sexuels dans des internats, ou des orphelinats; il s'agit d'agressions qui remontent, dans certains cas, à 20 ans. À l'époque, on a tout simplement étouffé l'affaire et on n'a absolument pas tenu compte des accusations portées par les victimes. Ce n'est pas là une façon de résoudre ce grave problème auquel est confrontée notre société. Il faut en parler. Nous devons dire aux victimes qu'elles peuvent compter sur notre aide, qu'elles n'ont pas à surmonter ces épreuves et à faire face à la société seules. Nous devons discuter des solutions et, chose plus importante, nous devons agir de façon concrète.

J'espère que mon projet de loi permettra dans une certaine mesure d'attirer l'attention des gens sur le problème et de mettre en oeuvre certaines solutions. Ce n'est pas pour rien que j'ai parlé d'une journée nationale de commémoration et d'activités concernant la violence dirigée contre les femmes. En effet, ce projet de loi sera tout à fait inutile, si on ne prend pas des mesures concrètes.

Très peu de femmes échappent à la violence; des femmes de tous âges, de tous les types physiques, de toutes les cultures, de tous les groupes raciaux, de toutes les religions et de tous les groupes socio-économiques sont agressées. Les handicapées et les autochtones sont particulièrement vulnérables. Non seulement les faits montrent que les femmes handicapées sont plus souvent que les autres victimes d'abus, mais elles sont également fort mal servies par le système judiciaire.

Cette année, un homme a été acquitté du viol d'une femme sourde-muette qui s'est débattue de toutes ses forces. Elle a essayé de se défendre. Cependant, cet homme a été acquitté, car la victime n'avait pu lui dire qu'elle ne voulait pas avoir des relations sexuelles avec lui. Comment une personne sourde-muette aurait-elle pu le faire? N'était-il pas suffisant qu'elle se défende de toutes ses forces, à coups de pied notamment?

Au Canada, 62 p. 100 de tous les meurtres de femmes sont reliés à la violence familiale. Pourtant, en Alberta, le service 911 a refusé d'envoyer la police à une maison où un homme était en train d'abattre la porte pour violer une femme, parce qu'on estimait qu'il s'agissait d'une dispute domestique.

Une femme sur quatre est agressée sexuellement. D'autres, qui n'ont été ni agressées ni harcelées, ont cependant peur de se promener le soir, particulièrement seules.

Il y a là un cycle, un cycle de la violence, que l'on doit rompre. Marc Lépine était battu par son père lorsqu'il était jeune. Une étude a révélé que 25 p. 100 des enfants dans les foyers pour femmes battues estimaient qu'il était normal qu'un homme batte sa femme si la maison était mal tenue.

La violence contre les femmes n'est pas un comportement naturel, c'est un comportement appris. Nous donnons aux jeunes garçons des héros violents à imiter. Nous traitons les femmes sans respect au travail et à la maison. Elles sont l'objet de plaisanteries, elles sont utilisées comme objets pour vendre des produits, et celles qui connaissent le succès sont souvent accusées d'avoir accordé des faveurs sexuelles pour arriver au sommet. À ma connaissance, on n'a jamais accusé un homme de faire la même chose.

On donne aux garçons une idée irréaliste de ce que cela signifie que d'être un homme. La force physique et la domination des autres sont perçues comme viriles. Exprimer ses sentiments, prendre soin des autres, résoudre des problèmes d'une façon non violente, ne sont pas des choses considérées comme viriles. La bravade, la parade et le machisme que l'on enseigne aux enfants du sexe masculin leur fait du tort, et fait du tort aux femmes et à toute la société. Les enfants ne manquent pas d'apprendre ces attitudes et le cycle de la violence recommence.

Au lieu de ça, nous devons apprendre aux enfants que tout individu est différent. Il y a des hommes et des femmes qui sont physiquement forts et d'autres qui ne le sont pas. Il y a des hommes et des femmes qui sont intelligents et d'autres qui le sont moins. Qui que vous soyez, vous n'êtes ni mieux ni pire qu'un autre.

Le sous-comité de la Chambre des communes sur la condition féminine, dont je suis membre, a fait de nombreuses recommandations qui ont reçu l'appui de tous les partis au niveau du sous-comité. Il y avait notamment la création de programmes dans toutes les écoles du pays afin de prévenir la violence de façon constante et soutenue et d'apprendre à interpréter le message des médias. Les questions d'égalité entre les sexes devraient faire partie des programmes scolaires aux niveaux élémentaire, intermédiaire et secondaire. La formation des juges et des agents de la GRC dans ce domaine devrait être obligatoire également. Il devrait y avoir des programmes de formation des députés pour qu'ils fassent preuve de sensibilité à l'égard du sexe opposé. Les députés décident des programmes qui restent, de ceux qu'on élimine, de la façon dont l'argent sera dépensé et quelles prestations les gens recevront. Leurs décisions ont un effet direct sur la vie de 26 millions de Canadiens, dont la moitié sont des femmes. Je regrette de le dire, mais certains députés, ici, n'ont pas une connaissance adéquate des problèmes des femmes et n'ont pas la sensibilité nécessaire pour prendre de bonnes décisions au sujet de la vie de celles-ci.

• (1130)

On a aussi recommandé d'élaborer une politique efficace concernant des logements abordables et d'étudier la possibilité de faire sortir du foyer familial l'agresseur et non la victime.

On a demandé une loi rigoureuse de protection contre le viol et l'abolition, dans les cas de viols, de la défense